

# Comédien - artiste interprète

RNCP37323 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                   |
|-------------------------|-----------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 5                          |
| Code(s) NSF             | 133, 134                          |
| Formacode(s)            | 45022, 15078, 46274               |
| Code(s) ROME            | L1304, L1202, L1203, L1303, L1301 |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande        |
| Date d'enregistrement   | 17/02/2023                        |
| Date d'échéance         | 17/02/2025                        |

## Certificateur(s)

L'ECOLE DU JEU - DELPHINE ELIET · SIRET : 79229841600019

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le comédien/artiste interprète exerce dans deux secteurs : le spectacle vivant et l'audiovisuel. Il est amené à travailler dans des contextes distincts : sur une scène de théâtre, sur un plateau de tournage mais aussi dans des lieux moins conventionnels (bibliothèques, appartements, espace public...) pour le spectacle vivant ou pour des doublages, de la post-synchronisation pour ce qui se réfère à l'audiovisuel.

Les structures qui emploient des comédiens/ artistes interprètes sont variées : publiques, associatives ou privées, compagnies, maisons de productions, théâtres...

Au delà de l'expression artistique, le comédien/artiste est amené à gérer sa carrière, de la définition de son projet professionnel à la connaissance des cadres légaux qui régissent le secteur en passant par la valorisation de son parcours et de ses compétences.

Il doit être en capacité d'initier un projet artistique, tant du point de vue des collaborations, que du budget et de la réglementation.

Au cours de sa carrière, le comédien/artiste pourra être amené à développer ses champs artistiques au regard des nombreux projets pluri-disciplinaires qui voient le jour, ainsi que d'autres activités, dans la médiation culturelle, l'enseignement, la conduite d'ateliers en lien avec sa pratique et les oeuvres qu'il défend.

La certification a ainsi été réfléchi pour offrir au comédien/artiste un socle solide pour développer sa créativité et les bases pour appréhender les univers dans lesquels il va évoluer.

### ACTIVITÉS VISÉES

- Exercer son art de comédien / artiste interprète

Analyser le projet et le texte à interpréter

Prendre une part active à l'interprétation et être force de proposition dans le processus de création

Jouer et agir dans un contexte donné

Développer ses capacités physiques et vocales

Élargir ses champs artistiques

- Gérer sa carrière et développer son activité de comédien / artiste interprète

Savoir se situer professionnellement

Valoriser ses compétences professionnelles

Développer et élargir son réseau

Entretenir sa connaissance de l'environnement socio-professionnel du métier

Participer à la promotion de son art et à la sensibilisation des publics

## COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser les textes, les situer dans leur contexte, en comprendre les enjeux et développer l'imaginaire  
Apprendre un rôle en autonomie  
Participer à des recherches collectives, proposer des interprétations, s'adapter aux partenaires  
Faire converger le propos de l'œuvre, celui du metteur en scène ou réalisateur et ses propositions d'interprétation  
Construire un parcours physique et émotionnel du personnage et le reproduire précisément  
Mettre en valeur le style de l'auteur en plaçant et modulant sa voix, en affinant son adresse et en étant disponible aux partenaires  
S'entraîner spécifiquement pour atteindre les objectifs  
Créer une relation sincère au public et s'adapter au contexte (réactions du public, caractéristiques des lieux, réalité du plateau)  
Écouter son corps, l'assouplir, développer sa conscience corporelle  
Pratiquer par des exercices les techniques vocales  
Mêler le travail physique et vocal  
Se régénérer par des pratiques somatiques  
S'initier à des arts voisins ou des disciplines du corps  
Utiliser les outils du plateau (lumière, scénographie, son, etc.)  
Se préparer à une échéance (représentation, tournage, casting, etc.)  
Apprécier les compétences acquises, les maintenir, les développer, les mettre en valeur  
Définir son projet professionnel  
Promouvoir son image et son travail  
Développer des stratégies de recherche d'emploi  
Développer et mettre à jour ses connaissances du milieu professionnel (structuration économique, dispositions réglementaires, actualité des arts vivants, réseau)  
Tenir compte des enjeux de l'accessibilité de l'œuvre à des publics variés  
Développer des collaborations avec des interprètes d'autres disciplines, les autres corps de métier (artistiques, techniques, administratifs, développement et accueil des publics, etc.)

## Blocs de compétences

### RNCP37323BC01 — Exercer son art de Comédien - Artiste interprète

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- C1.1 - Analyser les textes en effectuant des recherches sur le contexte d'écriture afin d'éviter les contre-sens.
- C1.2 - Effectuer une recherche documentaire sur un sujet déterminé ou une œuvre et sur les courants artistiques à travers des lectures, des analyses et d'autres types de recherches, afin de se familiariser avec un projet, une œuvre, d'en connaître le contexte historique et d'en comprendre les enjeux.
- C1.3 - Identifier le propos d'un texte en s'appuyant sur l'approche de la dramaturgie afin de reconnaître la structure et de s'en nourrir ensuite dans le jeu.
- C1.4 - Développer le lien entre le texte et l'imaginaire pour nourrir sa lecture des auteurs de sa propre sensibilité.
- C1.5 - Apprendre un rôle en autonomie en décidant de ses interprétations par le travail d'encodage de la mémoire afin d'être prêt à travailler dès le premier jour des répétitions.
- C1.6 - Participer à des recherches collectives en s'inspirant des œuvres (et de la vie) et des courants artistiques, et en faisant des propositions d'interprétations variées et originales pour incarner la rencontre entre l'œuvre et la vision du metteur en scène.
- C1.7 - S'adapter à différents partenaires et accueillir l'altérité afin de modifier en conséquence sa façon de travailler, notamment si les partenaires sont en situation de handicap.
- C1.8 - Réaliser des exercices de lecture « à la table » en étant à l'écoute des propositions des partenaires et des indications du metteur en scène pour enrichir son analyse et sa compréhension du texte du point de vue des autres.
- C1.9 - Inscrire sa prestation dans le respect du projet artistique d'un metteur en scène ou d'un réalisateur, en étant à l'écoute de leurs propositions et demandes, en identifiant les compétences de ses partenaires et le registre des émotions nécessaires, afin de faire converger le propos de l'œuvre, celui du metteur en scène et le sien.
- C1.10 - Construire un parcours physique du personnage en créant son corps et en proposant des déplacements en rapport avec ses intentions pour que le metteur en scène puisse rebondir sur la construction du parcours.
- C1.11 - Construire un trajet émotionnel en stimulant son imagination et en réactivant ses mémoires émotionnelles

pour déterminer la partition affective du personnage.

C1.12 Mettre en valeur le style d'écriture de l'auteur (prose, versification classique, vers libres, écriture cinéma...) en plaçant et modulant sa voix, en maîtrisant sa diction, en affinant son adresse à autrui et en étant disponible à l'impact des mots sur soi et les autres,

pour donner à entendre la spécificité du texte et les partis pris du metteur en scène.

C1.13 S'entraîner spécifiquement pour un projet, en identifiant les outils efficaces, en établissant un calendrier d'entraînement tenant compte des échéances du processus de création en lien avec l'équipe afin d'atteindre les objectifs définis avec le metteur en scène.

C1.14 - Créer une relation sincère au public et maintenir la qualité et les axes de la mise en scène, en adaptant rapidement son style de jeu au contexte et à ses spécificités (réactions du public, caractéristiques du lieu, dysfonctionnements techniques ou accidents) pour maintenir une qualité d'interprétation tout au long de l'exploitation de la pièce théâtrale.

C1.15 - Reproduire précisément les parcours physiques et émotionnels convenus en répétition pour transmettre la valeur de l'œuvre à un public.

C1.16 - Dire sur scène en reproduisant précisément les choix liés au texte établis en répétition tout en interagissant avec ses partenaires de jeu, s'adaptant aux caractéristiques du lieu (acoustique, espace, contexte) pour permettre la rencontre entre l'œuvre et le public.

C1.17 - Écouter son corps à partir de connaissances anatomiques élémentaires afin d'améliorer son niveau d'attention (à soi et au partenaire).

C1.18 - Assouplir, régénérer, équilibrer son corps en pratiquant des exercices quotidiens, afin d'atteindre une condition physique réelle et d'être disponible dans toute situation de travail et d'interprétation.

C1.19 - Développer son acuité et sa conscience corporelle en utilisant l'articulation « corps - mouvement – espace », afin de faire de cette triade un support d'invention.

C1.20 - Développer sa relation à sa propre voix à partir de connaissances physiologiques, musicales et acoustiques élémentaires, afin de gagner en richesse et en amplitude vocales.

C1.21 - Pratiquer les techniques vocales (voix parlée, chantée, texture vocale) avec des exercices précis et s'appuyer sur différentes techniques de diction (vers et prose), afin d'utiliser différents registres et d'interpréter différentes écritures.

C1.22 - Mêler le travail physique aux expérimentations vocales afin d'utiliser le langage verbal conjointement au langage corporel.

C1.23 - Se régénérer, s'assouplir, s'équilibrer intérieurement en s'exerçant à différentes pratiques somatiques (Qi-Qong, Yoga, etc.) afin de se rassembler et de trouver le calme quelle que soit la situation.

C1.24 - S'initier à d'autres disciplines ou arts voisins comme la danse, le masque, le clown, la marionnette, etc. pour enrichir sa culture et son jeu, développer son imaginaire.

C1.25 - Utiliser les disciplines du corps (danse, mime, acrobatie, etc.) pour inventer des formes d'expression permettant l'accès d'un public plus large.

C1.26 - Prendre en compte et utiliser les outils du plateau (lumière, son, etc.) pour mettre en valeur ses propositions et faire dialoguer les différents langages scéniques et cinématographiques.

C1.27 - Procéder à la préparation d'un événement artistique (coiffure, maquillage, costume, accessoires).

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Étude de cas : À partir d'une expérience en situation d'un atelier d'interprétation, rédaction d'un dossier de synthèse faisant état : du travail préparatoire mené en amont des répétitions, de l'expérience du processus de création dirigé par un tiers, des stratégies d'entraînement. Ce dossier comprendra nécessairement des éléments précis (descriptions, schémas, etc.) permettant au jury d'estimer les fondations théoriques et pratiques du candidat.

- Mise en situation professionnelle simulée : Préparation et interprétation d'une scène ou d'un monologue (3 passages : le premier avec entretien oral, le second en transformant son interprétation à partir des informations reçues au premier passage, le troisième devant un public dans un théâtre partenaire en conditions professionnelles de jeu).

- Mise en situation professionnelle simulée : Proposition d'une forme visuelle ou sonore qui prend en compte la problématique de l'invention de formes scéniques et artistiques originales ainsi que celle de l'accessibilité.

L'acquisition du bloc fait l'objet de la remise d'un certificat.

## RNCP37323BC02 — Gérer sa carrière et développer son activité de comédien/artiste interprète

### LISTE DE COMPÉTENCES

C2.1 - Apprécier les compétences acquises, les maintenir et les développer, à travers l'entraînement, les rencontres et la connaissance des contextes professionnels, afin d'être le plus en cohérence possible avec la réalité du marché du travail.

C2.2 - Définir son projet professionnel et le faire évoluer pendant son parcours afin d'être en phase avec la réalité du marché.

C2.3 - Cibler des propositions artistiques correspondant à ses choix afin d'être sélectionné.

C2.4 - Mettre en valeur ses qualités, son parcours et sa palette de jeu en utilisant les différents supports que sont le CV, le book, la bande démo pour valoriser sa singularité, sa richesse et gagner en visibilité.

C2.5 - Développer des stratégies de recherches d'emploi pour gagner en visibilité sur le marché du travail :

- en créant et entretenant des réseaux professionnels,
- en négociant éventuellement les services d'un agent artistique,
- en utilisant les réseaux sociaux et la presse professionnelle.

C2.6 - Développer et mettre à jour ses connaissances du milieu professionnel en étudiant sa structuration économique et ses modes d'organisation, en connaissant les dispositions réglementaires en vigueur, les cadres d'emploi, les dispositions relatives à la prévention des risques et en se tenant au courant de l'actualité professionnelle.

C2.7. Mettre en place une veille sur les nouvelles technologies permettant d'évoluer artistiquement, en effectuant des recherches, en rencontrant des professionnels et en se tenant au courant de l'actualité des arts vivants.

C2.8 - Faire partager les éléments fondamentaux de sa pratique à travers des rencontres, des discussions et des ateliers, afin de générer une dynamique autour de son activité, notamment auprès de publics empêchés et dans des lieux non-théâtraux (structures d'accueil pour personnes handicapées, EHPAD, milieu scolaire, milieu carcéral, etc.).

C2.9 - Développer des dialogues et des collaborations avec des interprètes d'autres disciplines (danseurs, chanteurs, musiciens, etc.), afin d'enrichir son art et sa pratique, de mieux cerner ses compétences et d'envisager des projets pluridisciplinaires.

C2.10 - Développer des dialogues et des collaborations avec les autres corps de métiers (créateur lumière, technicien, costumier, scénographe, etc.) afin d'enrichir ses propositions artistiques et de maîtriser des points de vue multiples du travail au plateau.

C2.11 - Développer des dialogues pour l'organisation d'un événement artistique avec d'autres corps de métier (administrateur, directeur technique, chargé de production, chargé des relations public, chargé de communication, agent d'accueil, etc.) afin de développer un projet cohérent.

C2.12 - Mettre en œuvre différentes collaborations avec des interprètes en LSF, des entreprises d'audiodescription, ou de sur-titrage, entre autres) en tenant compte des enjeux de l'accessibilité du spectacle vivant à tous les publics.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation professionnelle simulée : À partir de la remise de documents (CV, book et/ou bande démo, projet professionnel), entretien avec un jury au sujet des motivations, des compétences, du parcours, des formes artistiques, des valeurs humaines, des conditions réglementaires et conditions de travail, des stratégies de diffusion et de sensibilisation des publics.
- Épreuves écrites sous forme de questionnaire à choix multiples.

L'acquisition du bloc fait l'objet de la remise d'un certificat.

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Spectacle vivant, cinéma, musique, arts du spectacle, télévision, enseignement, radio, publicité, événementiel

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Comédien.ne

Acteur.rice

Artiste dramatique

Artiste comique

Conteur.se

Répétiteur.rice de dialogue

Voix off  
Silhouette  
Doublage  
Figurant.e  
Performeur.se  
Assistant.e à la mise en scène  
Animateur.rice d'ateliers amateur

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Très faible (1/5)                                                                                                                              |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi                                                                        |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 110 €                                                                                                                                        |
| <b>Diplôme le plus fréquent</b>            | Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)                             |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)<br>U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 79 855                                                                                                                                         |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 7 %                                                                                                                                            |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 30 %                                                                                                                                           |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | U1X80 — Professionnels des spectacles<br>U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)                                                         |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Etre titulaire d'un titre de niveau 4.

Avoir une bonne culture générale artistique

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Directrice pédagogique de l'école, 1 professionnel intervenant à l'école, 3 professionnels extérieurs - 60% du jury est composé de membres extérieurs à l'école

## Base légale

|                                             |            |
|---------------------------------------------|------------|
| <b>Date de décision</b>                     | 17/02/2023 |
| <b>Durée de l'enregistrement</b>            | 2 ans      |
| <b>Date d'échéance de l'enregistrement</b>  | 17/02/2025 |
| <b>Date de dernière délivrance possible</b> | 17/02/2029 |

## Statistiques

| Année | Certifiés | Dont VAE | Insertion 6 mois | Métier 2 ans |
|-------|-----------|----------|------------------|--------------|
| 2021  | 19        | 0        | 84 %             | 84 %         |
| 2020  | 16        | 0        | 69 %             | 50 %         |
| 2019  | 13        | 0        | 85 %             | 70 %         |

## Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34707

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41118

## Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

[https://www.ecoledujeu.com/Delphine-Eliet\\_les-formations\\_formation-professionnalisante.htm](https://www.ecoledujeu.com/Delphine-Eliet_les-formations_formation-professionnalisante.htm)

**Fiche officielle (France Compétences)**

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37323/>

## Entrées et sorties de formation

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Entrées en formation   | 25                |
| Parcours menés à terme | 25                |
| Taux d'achèvement      | 100 %             |
| Période                | 04/2023 – 06/2025 |

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

## Demande CPF — formations engagées

|                          |                   |
|--------------------------|-------------------|
| Dossiers CPF engagés     | 24                |
| Montant total engagé     | 55 949 €          |
| Coût moyen par dossier   | 2 331 €           |
| Durée moyenne            | 368 h             |
| Période                  | 03/2023 – 12/2024 |
| France compétences       | 75 %              |
| Entreprise               | 16 %              |
| Reste à charge titulaire | 9 %               |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.